

Note : — Inventaire au 31 déc. 1914	\$270560
Main d'œuvre due mais non payée	5,750
Assurance, police non expirée	912

Vous basant sur ce qui précède, vous êtes requis de préparer le Compte d'Opérations (Trading Acct.) et le Compte de Profits et Pertes. Passez à ce dernier compte 2% des frais d'organisation. Les réserves doivent être, pour l'année 1914, égales à celles établies l'année précédente. Les profits nets de l'année 1914 une fois trouvés, indiquez par la balance au crédit du Compte de Profits et Pertes le surplus à affecter aux dividendes, Préparez aussi le Bilan de la Compagnie au 31 décembre, 1914.

III. — VÉRIFICATION.

1. — Vous examinez les livres d'une fabrique de radiateurs, poêles, etc., qui fait ses écritures de clôture le 30 juin. Trois factures, se rapportant respectivement à des achats de fer en gueuse, de sable et de briques réfractaires ont été inscrites au livre d'achats le 22, le 27 et le 28 juin. Vous découvrez que ces premières écritures ont été raturées, puis de nouveau faites aux livres le 2 juillet et en conséquence y figurent comme des achats de l'exercice suivant.

Que pensez-vous de cette manière de faire ? et comment vous assurerez-vous que le compte d'opérations (Trading Acct) et le bilan sont exacts.

2. — Est-il nécessaire qu'un vérificateur fasse l'inspection du livre des procès-verbaux des assemblées d'actionnaires et d'administrateurs ? Si oui dans quel but ? Que doit-il faire au cas où on lui refuse l'examen de ces livres ?
3. — Quels sont les devoirs spéciaux imposés au vérificateur d'une Banque en vertu de la loi des Banques ?
4. — Une compagnie d'assurances — comme partie de son commerce — couvre les risques suivants :
 1. — Risques d'accidents ;
 2. — Risques d'incendie ;

Exposez sommairement les devoirs du vérificateur lorsqu'il vérifie les chiffres apparaissant aux comptes en ce qui a trait

- a. — aux balances des agents ;
- b. — aux réclamations en suspens ;
- c. — aux risques non expirés .
 1. — d'accidents ;
 2. — d'incendie.